

# DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Modalités Session 2020



## ANNULATION DES EPREUVES PONCTUELLES

Il n'y aura pas d'épreuve orale et pas d'épreuves écrites (français, maths, sciences et HG EMC)

## LE CONTRÔLE CONTINU

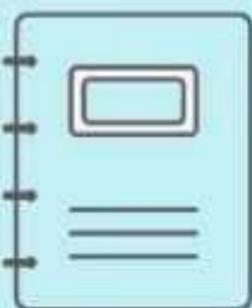


- Les élèves seront évalués sur la base du livret scolaire : il certifiera la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Les notes et compétences évaluées au 1er et 2ème trimestre seront prises en compte.
- Au 3ème trimestre: les évaluations qui seront prises en compte seront uniquement celles qui se dérouleront lors de la période de ré-ouverture du collège (le cas échéant)

## LE 3ÈME TRIMESTRE



- Les évaluations lors du confinement ne seront pas prises en compte: les résultats ne sont donnés qu'à titre informatif et pour permettre à l'élève de progresser
- Pour l'obtention de son diplôme, pour sa poursuite d'études, il est indispensable et obligatoire que chaque élève reste assidu tout au long du confinement même s'il n'est pas noté



## LE LIVRET SCOLAIRE

Le livret sera finalisé après le conseil de classe du mois de juin, les familles y auront accès pendant quelques jours afin d'en prendre connaissance et d'échanger si nécessaire avec le chef d'établissement.

## LA DELIVRANCE DU DIPLOME



Le diplôme sera délivré par le jury académique du diplôme national du brevet. Cette année, exceptionnellement, il se fondera uniquement sur le livret de l'élève.



## POUR TOUTE QUESTION

Les professeurs principaux et l'équipe de direction sont disponibles pour vous répondre et vous accompagner !  
N'hésitez pas à venir vers nous